

# ANNALES

DE LA

# SOCIÉTÉ LINNÉENNE

DE LYON

---

*Année 1870-71.*

—  
(NOUVELLE SÉRIE)  
—

TOME DIX-HUITIÈME

---

PARIS

F. SAVY, LIBRAIRE

Rue Hautefeuille, 24

---

31 Janvier 1872

# NOTES

POUR SERVIR A L'HISTOIRE

DU

## PELOPÆUS SPIRIFEX

(HYMÉNOPTÈRE DE LA FAMILLE DES SHIPÉGITES)

Par **E. MULSANT** et **Valéry MAYET**

Présentées à la Société linnéenne de Lyon le 11 décembre 1871



D'après l'ordre admirable établi par la Providence, pour maintenir l'équilibre parmi les animaux existant sur la terre, un certain nombre d'entre eux sont chargés de faire la guerre aux autres pour empêcher leur trop grande multiplication. Ainsi parmi les mammifères, les carnassiers ont pour emploi de décimer les espèces herbivores, qui, bientôt, ne laisseraient plus l'homme maître de ses propriétés et de ses récoltes, s'ils n'étaient pas limités dans leur nombre. Aussi, ces défenseurs de nos droits n'ont-ils point d'attache aux lieux qui les ont vu naître, et sont-ils prêts à se porter partout où le besoin se fait sentir, c'est-à-dire dans les lieux où les mangeurs d'herbes se trouvent en trop grande quantité, et quand ils ont rempli leur mission, c'est-à-dire quand ils ont réduits ces herbivores à un chiffre raisonnable, au lieu de s'attacher à tout détruire, ils vont remplir ailleurs l'action providentielle qu'ils sont chargés d'exercer.

Un fait curieux parmi ces mammifères carnivores, c'est qu'ils se reconnaissent entre eux pour animaux du même métier et ne se font pas la guerre. Les petits mangeurs osent même suivre parfois les gros pour obtenir une part de leur proie. Le blaireau accompagne le loup emportant un mouton, pour se voir gratifié des intestins de ce dernier que le ravisseur délaisse; les loups à leur tour marchent dans les déserts du Maroc, sur les traces des lions, pour recueillir les miettes abandonnées par ces derniers.

La même loi n'existe pas chez les animaux invertébrés. Ceux qui vivent de proie vivante, deviennent souvent à leur tour victimes d'autres espèces carnivores.

L'histoire du *Pelopaeus spirifex* va nous en fournir un exemple :

Les hyménoptères fournisseurs auxquels cet insecte appartient, ont, comme on le sait, l'industrie de creuser, les uns dans la terre, les autres dans les bois, une retraite dans laquelle ils apporteront une proie destinée à servir de nourriture à leur postérité.

Les êtres destinés à servir d'aliments aux larves de ces fournisseurs, appartiennent à des condylopes d'ordres et même de classes différentes ; mais chaque espèce de ces chasseurs choisit généralement pour victimes des individus appartenant à une même famille. Léon Dufour avait signalé un *Cerceris* approvisionnant ses petits uniquement d'espèces de Buprestides ; nous en avons surpris un autre faisant exclusivement la chasse à des Porte-becs. Notre Pelopée la fait à une sorte d'araignée dont voici la description :

**Menemexus (Attus) vigoratus, KOCH.**

*Cephalothorace nigro, supra pilis cinereis aut rufis, fascia alba pubescenti, lateribus marginato, antice maculis tribus albidis, in medio fascia longitudinali albo-pubescenti antice et postice abbreviata et in medio subinterrupta ornato. Palpis antice albo-pilosis. Abdomine fusco, lateribus albo-maculato, in medio linea alba perbescenti pectinata Pedibus brevibus, pallidis, albidis, fusco-subannulatis.*

*Menemexus vigoratus*, Koch, Die Arachn. T. 14. Fig. 1282 (♂) 1282 (♀).

Long., 0070 (3/81.), larg., 40022 (1 l.).

*Céphalothorax* un peu plus long que l'abdomen, subparallèle ou un peu élargi d'avant ou arrière sur sa moitié antérieure, rétréci en ligne courbe sur la seconde, tronqué à sa base ; de moitié environ plus long que large, planisculé de dessus, rayé d'un sillon transversal vers la moitié de sa longueur ; d'un brun noir, paré de chaque côté d'une large bordure de duvet blanc ; garni en dessus de poils couchés, cendrés, en

partie roussâtres près de sa bordure marginale ; orné en devant de trois taches de duvet blanchâtre : la médiaire, avancée d'arrière en avant entre les yeux du milieu : chacune des autres, avancées entre les yeux du milieu et des latéraux ; paré sur sa ligne médiane d'une bande de duvet blanc, prolongée depuis le quart jusqu'aux trois quarts de sa longueur, souvent interrompue ou subinterrompue sur le sillon transversal, subtriangulaire au-devant de celui-ci, plus étroite et linéaire après ce sillon. *Palpes* noirs, avec la partie médiaire, revêtue d'un duvet blanc (♂) ou avec la partie basilaire noire et le reste d'un livide carné, revêtues de longs poils blancs (♀). *Ventre* d'un brun noir, paré sur les côtés de taches d'un duvet blanc cendré ; orné sur la ligne médiane d'une bande longitudinale étroite, d'un duvet cendré, émettant de chaque côté quatre rameaux, dont les deux médiaires sont plus étendus en largeur. *Poitrine* noire. *Ventre* d'un livide roussâtre sur sa ligne médiane, noir sur les côtés. *Pieds* courts, robustes, d'un livide carné ou roussâtre, annelés ou demi-annelés de brun noir ; cuisses antérieures noires en devant et en dehors jusqu'aux trois quarts de leur longueur.

Les yeux sont au nombre de huit, formant une sorte de carré : les quatre premiers constituent une rangée transversale un peu arquée en devant : les deux médiaires de cette rangée sont les plus gros et les plus antérieurs : chacun des latéraux un peu moins gros et un peu plus postérieurs. Les quatre autres sont disposés par paires, de manière à former une rangée longitudinale avec les latéraux antérieurs. Ceux de la première paire sont petits, noirs, à peine moins rapprochés des latéraux antérieurs que de ceux de la dernière paire : ceux-ci presque aussi gros que les latéraux antérieurs sont de la même couleur que ces derniers.

Cette araignée n'est pas rare dans nos provinces méridionales, sur les murs et sur les parois extérieures des maisons. On la voit courrir de côté et d'autres pour saisir les mouches et autres petits insectes qui viennent témérairement se reposer dans les lieux de son domaine.

Le Pelopée est chargé d'être le vengeur des hexapodes servant à engraisser ce petit ogre. En voltigeant près des lieux fréquentés par ces arachnides, il ne se contente pas d'en faire un affreux carnage. il

les réserve encore pour servir de nourriture à sa postérité. Dans ce but, il construit avec de la terre qu'il a l'art de gacher, un nid divisé en plusieurs cellules, destinés à servir de retraite aux larves qui lui devront le jour.

Quand son ouvrage est terminé, il va à la recherche d'une araignée, la perce de son dard pour la paralyser, et l'emporte mourante dans une des cellules préparées, et colle au corps de sa victime un œuf, d'où sortira bientôt un ver devant vivre de la nourriture apportée par les soins prévoyants de la mère.

Par une merveille déjà observée par feu notre ami Sichel, mais que la science a de la peine à expliquer, le poison qui a servi à paralyser la proie, de manière à lui ôter toutes les apparences de la vie, a le privilège de la préserver de la corruption. L'araignée se conserve donc sans subir les fâcheuses influences de la mort. La larve sort de l'œuf huit à dix jours après la ponte et grâce à son appétit vorace, arrive dix jours après au terme de sa grosseur.

Voici la description de cette larve :

*Larve vermiforme, apode, glabre, blanchâtre. Tête petite, enchassée dans le segment prothoracique. Bouche rétractile. Corps composé de douze segments, subparallèle sur la majeure partie de sa longueur, rétréci à ses deux extrémités; longitudinalement rayé d'une ligne médiane sur le dos; offrant sur le milieu de la plupart de ses arceaux supérieurs une raie ou sillon transverse, raccourci à ses extrémités; sans raie semblable sur les arceaux inférieurs; le dos séparé du dessous du corps par un bourrelet latéral, limité du côté de la partie ventrale par un sillon longitudinal. Stigmates au nombre de neuf paires: la 1<sup>re</sup> située près du bord postérieur de l'anneau antépectoral: les autres sur chacun des huit premiers segments abdominaux.*

Cette larve se change en nymphe dans une pellicule mince et brunnâtre qui lui sert de fourreau.

La nymphe offre visibles toutes les parties de l'insecte parfait. Celui-ci est assez commun dans les parties méridionales de la France.